



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 23 mai 2017  
19 heures 00

-----

SL/CC

N° 002156

Ressources  
Humaines - Personnel  
permanent -  
Modification du  
tableau des effectifs.

Affiché le :

Le mardi 23 mai 2017 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 17 mai 2017, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

**ETAIENT PRÉSENTS** : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

**ONT DONNÉ PROCURATION** : M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint)

**ABSENTS** :

La séance est ouverte, M. Frédéric SACCO est nommé Secrétaire.

VOTES POUR : 31

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Il appartient au Conseil Municipal de la Ville d'APT, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois communaux permanents nécessaires au fonctionnement des services communaux.

La collectivité doit saisir, préalablement à sa délibération, le comité technique lorsqu'elle procède à une variation du temps de travail ayant pour conséquence :

- Soit une diminution ou une augmentation du nombre d'heures de service hebdomadaire de plus de 10 % ;
- Soit la perte de l'affiliation à la CNRACL.

Vu, l'article 45 de la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale qui complète le 1<sup>er</sup> alinéa du I de l'article 97 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

En raison des nécessités du service des Espaces Verts, il est proposé la transformation d'un poste de 20h à 35 heures.

Vu, l'avis favorable du comité technique en date du 16 mai 2017, il est proposé de créer le poste suivant :

<b>Service</b>	<b>Grade</b>	<b>Ancien temps de travail hebdomadaire</b>	<b>Nouveau temps de travail hebdomadaire</b>
Espaces Verts	Adjoint technique	20h	35h

## **LE CONSEIL À L'UNANIMITÉ**

**APPROUVE**, la proposition de Madame le Maire.

**DÉCIDE**, de transformer le poste précité à compter du 01/09/2017.

**DIT**, que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales sont inscrits au chapitre 012 du budget de l'année 2017.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**  
**Dominique SANTONI**